



CAMPUS

« Beaucoup d'étudiants n'ont pas d'outils adaptés pour suivre des cours à distance »

POUR GILLES ROUSSEL, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ Paris-Est-Marne-la-Vallée et de la Conférence des présidents d'université (CPU), l'Etat doit investir pour financer les nouveaux outils numériques dont les établissements auront de plus en plus besoin à l'avenir.

Les bacheliers 2020 ont subi un dernier trimestre très perturbé. Ne risquent-ils pas d'être pénalisés à leur arrivée à l'université ?

Nous accompagnons déjà beaucoup mieux les jeunes en première année de licence depuis plusieurs années. Les parcours « Oui si », depuis 2018, permettent à certains étudiants d'avoir des cours supplémentaires dans leurs matières faibles, une prise en charge plus personnalisée, des enseignements de méthodologie. Nous allons renforcer ces outils pour les étudiants, qui ont eu un enseignement dégradé durant leur dernier trimestre de terminale. Ensuite, cette crise sanitaire nous a révélé que beaucoup d'étudiants ne disposent pas d'outils informatiques adaptés pour suivre des cours à distance, accéder aux bases de données des universités, échanger avec les enseignants et la communauté des étudiants. La majorité des universités proposeront aux étudiants des moyens de s'équiper et d'obtenir une connexion compatible avec le suivi des études. C'est aussi une manière de mieux accompagner les néoentrants à l'université.

La crise a contraint les universités à mettre en place de nouveaux outils numériques, à équiper et à former ses personnels. Un surcoût qu'elles n'avaient pas budgété en 2019 et qui creuse un trou de 500 000 euros à plusieurs millions selon la taille de l'établissement. Qui va payer ?

Si les universités doivent participer à l'équipement des étudiants à la rentrée, c'est maintenant qu'elles doivent en anticiper le coût. L'ensemble de la crise a globalement entraîné un trou de 1 % dans nos budgets. Nous n'avons reçu aucun engagement du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant un accompagnement financier, mais nous l'espérons. Sans aide, les universités devront individuellement faire des choix, prendre sur leurs réserves, ou assumer un déficit.

Le ministère a publié le 11 juin une circulaire sur l'organisation de la rentrée de l'ensemble des universités. Ne serait-il pas adapté que chaque université organise sa rentrée en fonction de l'exposition qu'a eue son territoire au virus, de la taille et de la configuration de ses locaux ?

Les circulaires ministérielles évoluent presque chaque semaine. Comprendre et mettre en œuvre ce

qui est prescrit est très compliqué. La rentrée sera sur mesure. En effet, chaque établissement devra s'adapter en fonction des enseignements qu'il dispense, des locaux dont il dispose. Les contrôles et les mesures à prendre seront différents pour organiser un cours de sport collectif en Staps [*sciences et techniques des activités physiques et sportives*] et un autre de mathématiques sur un tableau noir. Les établissements vont prévoir plusieurs scénarios pour chaque discipline, en privilégiant un retour à la normale. Mais avec la possibilité d'un basculement vers du distanciel si une nouvelle crise l'impose. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR É. N.